

Centre de Vacances

Le Relais  
Verlaine

Le Relais Verlaine



Projet pédagogique 2024-2026  
et R.O.I. Séjour

# Table des matières

p. 2

## Qui sommes-nous ?

- Un Centre de Rencontres et d'Hébergement

p. 3

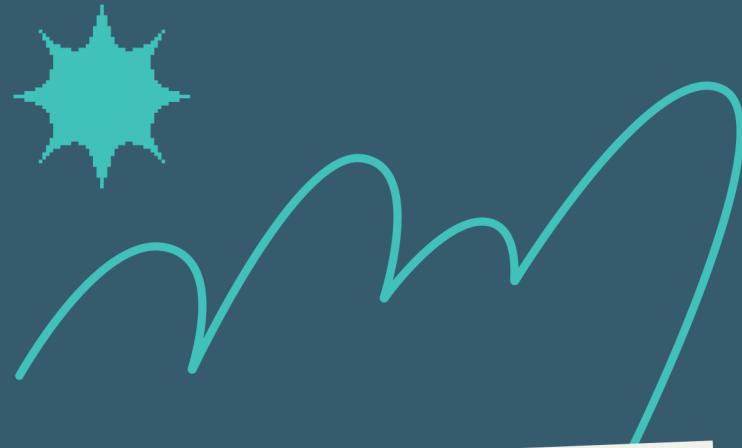
## Finalités et objectifs

- Apprentissages et découvertes dans un esprit vacances
- Intégration de tous
- Un cadre sécurisant

p. 6

## Les Moyens

- Encadrement
- Rôle de chacun
- Infrastructure et matériel



p. 9

## Organisation et fonctionnement

- Accueil
- Relation avec les parents
- Types d'activités
- Journée type
- Vie quotidienne
- Règles de vie

p. 15

## Règlement d'Ordre Intérieur

- Définition – Mission – Organisation
- Inscriptions
- Prix et réductions
- Dossier
- Équipe d'animation
- Matériel nécessaire
- Accueil
- Organisation du séjour
- Horaires
- Surveillance médicale
- Assurances
- Effets personnels
- Contrat d'activité
- Droit à l'image

# Qui sommes-nous ?

Le Relais Verlaine est un **Centre de Rencontres et d'Hébergement** reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles en tant que Centre de Jeunes.

Un **CRH** a comme mission d'accueillir en hébergement (ou en journées d'activités) les groupes et/ou individus dans un objectif d'éducation permanente. Il met à disposition une infrastructure adaptée (en termes de locaux et d'équipements) et propose une palette d'activités (classes vertes, stages, Erasmus, tourisme social...).

Un **CRH** c'est :

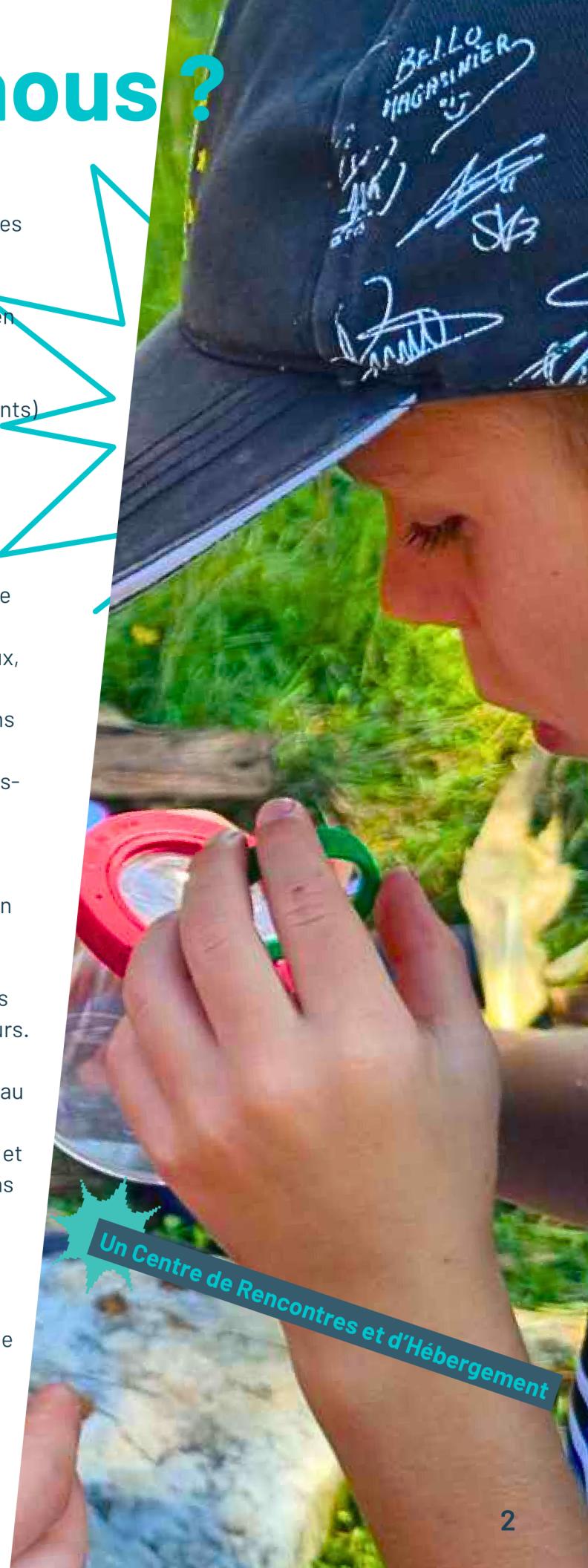
- Un espace de rencontre et de coopération où les jeunes peuvent se découvrir, découvrir les autres, s'amuser et faire l'expérimentation du vivre-ensemble.
- Un lieu d'apprentissage, d'expression, de créativité, de jeux, de découvertes multiples.
- Un espace de participation : les jeunes sont impliqués dans les actions, la gestion ; la mise en place de projets.
- Un accueil et un encadrement par une équipe d'animateurs-trices professionnels.

Dans le cadre de la reconnaissance CJ (centre de Jeunes), nous disposons également d'un local situé à Olloy-sur-Viroin permettant la décentralisation de nos actions.

De plus, nous sommes reconnus par l'ONE dans le cadre des centres de vacances et organisons des plaines et des séjours.

Notre philosophie d'action et les valeurs que nous prônons au quotidien sont de placer l'enfant/le jeune au cœur de nos actions, de co-construire avec lui des projets qui font sens et qui répondent à leurs envies ou leurs besoins. Nous mettons tout en œuvre pour qu'il devienne l'acteur principal et qu'il s'épanouisse tant individuellement que collectivement.

Riche d'un territoire de 12000 hectares de haut intérêt biologique et géographique, notre commune bénéficie d'une reconnaissance de la Région Wallonne en tant que parc naturel. Ainsi connu sous la dénomination "Parc Naturel Viroin-Hermeton", le patrimoine indéniable de notre territoire intéresse depuis longtemps plusieurs universités et institutions scientifiques qui demeurent sensibles à cette richesse naturelle remarquable.



# Finalités et Objectifs



Nous désirons orienter nos activités vers les valeurs du vivre-ensemble qu'il s'agisse d'entraide, de solidarité, de réciprocité, de reconnaissance, de tolérance, d'ouverture, de respect, de liberté, de justice, d'égalité, ... autant de thématiques qui s'intègrent parfaitement dans la philosophie de notre centre.

Intensifiés par la crise du Covid, l'isolement, le repli sur soi et l'individualisme refont surface ; les écrans devenus nos principaux concurrents. L'ennui ne fait plus vraiment partie du quotidien des enfants et des jeunes et l'illusion de créer des liens sociaux est entretenue par les réseaux ou jeux en ligne. Face à ce constat, nous devons nous adapter, être créatifs, inventifs afin de faire sortir les enfants et les jeunes de leurs écrans et adapter nos pratiques.

En favorisant les échanges et les rencontres entre les groupes et les individus et l'ouverture à la communauté locale, nous visons l'épanouissement global de l'enfant par le développement d'une conscience et d'attitudes citoyennes actives, responsables et solidaires. Nous sommes donc attentifs à rendre les jeunes acteurs de leur séjour en leur laissant la possibilité de faire des choix et en donnant une place importante au développement de leur potentiel créatif.

Il nous tient donc à cœur de

- Faire passer des vacances agréables, enrichissantes, source de découvertes et d'apprentissages multiples et variés
- Réapprendre le vivre-ensemble et qu'il soit source de convivialité, de partage, de bien-être et de créations de liens sociaux
- Favoriser l'expression des enfants, le faire participer aux prises de décisions qui le concerne et le rendre acteur de ses vacances
- Proposer un cadre sécurisant où respect et confiance règnent



# Intégration de tous

Nous veillons particulièrement à l'intégration de tous dans le respect des différences de chacun. Les séjours de vacances sont ouverts à tous sans distinction tant au niveau philosophique, idéologique ou politique. Dans la mesure de nos possibilités (aménagement des infrastructures et encadrement adapté), nous pouvons également accueillir des jeunes en situation de handicaps physique et/ou mentale. La mixité sociale et culturelle reste une de nos priorités. C'est notamment pour cette raison que notre taux d'encadrement est toujours supérieur aux prescrits de l'ONE ; certains animateurs peuvent alors se consacrer à un public spécifique quand le besoin s'en fait sentir.



# Un cadre sécurisant



Le projet de fonctionnement assure un cadre sécurisant, familial et adapté aux jeunes en fonction des spécificités développementales mais également dans le respect des besoins individuels de chacun :

- De 6 à 12 ans, l'enfant poursuit son processus de socialisation aidé et guidé par l'adulte. Appartenir à un groupe lui permet de construire son identité en s'ouvrant aux autres en dehors du contexte familiale. C'est l'âge des premières amitiés, des premiers comportements solidaires et des premières postures liés au développement de l'esprit critique et de la coopération. Les enfants sont réunis par équipe autour d'un animateur « référent » qui propose et organise des activités de découverte et ludiques mais participe également à la régulation des relations à l'intérieur du groupe. En dehors de cette vie en équipe, des moments et activités de choix permettent aux jeunes de s'affirmer et de rencontrer d'autres jeunes autour de centres d'intérêts communs.
- De 12 à 17 ans : c'est le temps de l'adolescence où l'identité s'affirme et où les paires prennent une place importante. Le jeune peut maintenant assumer et exprimer pleinement ses choix tout en ayant encore besoin de la supervision de l'adulte. C'est l'âge des doutes et des remises en question mais surtout des expériences et des découvertes. Les limites doivent être clairement posées. L'équipe respectera au maximum les envies et désirs des jeunes tout en veillant à lui proposer un cadre souple mais claire et adapté. La remise en question des normes et des valeurs se fera dans le respect des règles de vie en collectivité mais également en garantissant le maintien d'une moralité nécessaire au bon développement de chacun.

Notre association propose des séjours de vacances à destination des jeunes âgés de 6 à 17 ans. Ces séjours s'articulent autour de différents thèmes et activités à dimensions principalement sportive, culturelle et/ou environnementale dans le cadre de l'éducation permanente. Les activités proposées s'inscrivent donc dans un souci premier d'amener le jeune à vivre des expériences en groupe, en dehors du cadre familial, mais également à le doter de compétences nouvelles liées à une pratique sportive ou artistique ou encore à l'ouvrir et à lui faire découvrir un environnement culturel et/ou naturel.

Les enfants sont répartis en petits groupes selon leur âge et la thématique choisie. Chaque groupe est composé de 8 à 12 enfants maximum et un animateur référent en a la responsabilité lors des moments de vie d'équipe programmées dans le planning d'activités. Ces vies d'équipe sont des moments privilégiés durant lesquels l'animateur référent anime des activités avec son groupe. Il instaure un climat de confiance et les activités proposées refléteront le désir de chacun. Ces moments peuvent aussi servir de temps d'évaluation ; ce qui permet à chacun de faire le point sur ce

qui fonctionne ou pas, de se situer au sein de l'équipe, de donner son avis, son ressenti, d'exprimer ses besoins, de rester à l'écoute des autres, ...

# Les Moyens

## Encadrement

L'encadrement des séjours de vacances est assuré par une équipe d'animateurs brevetés ou en formation et, par des professionnels qualifiés en fonction des thèmes et des techniques proposées (guide nature, AESI en sciences, AESI en éducation physique, conteuses, agents touristiques) sous la supervision d'un coordinateur de centres de vacances reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'équipe est recrutée en fonction des besoins humains nécessaires à chaque séjour (nombre de jeunes, thèmes et techniques) à partir d'une base de données constituée par le coordinateur du séjour mais également en fonction des candidatures. Dans la mesure du possible, les équipes d'animations sont reconduites d'année en année afin d'assurer une continuité tant dans les activités que dans les relations avec les enfants.

L'ONE impose des règles en ce qui concerne l'encadrement :

- Au moins un animateur sur trois est breveté/qualifié
- Au moins un animateur pour 12 enfants (en ce qui concerne les 6 - 15 ans)
- Les animateurs peuvent attester d'un certificat de bonne vie et mœurs

Lors de la constitution de l'équipe, en plus de veiller aux normes d'encadrement imposées, nous veillons à :

- Nos animateurs ont au moins 16 ans
- Le coordinateur soit breveté/qualifié
- Le nombre d'animateurs soit supérieur aux normes d'encadrement imposés.

Les animateurs peuvent attester d'un certificat de bonne vie et mœurs. Avant chaque séjour, le coordinateur du séjour réunit son équipe lors d'un week-end de préparation durant lequel chacun est informé de son rôle et de ses missions. Le programme du séjour est fixé et les activités sont préparées au centre même. Cette réunion (d'un week-end) est donc l'occasion de discuter, de construire et de s'approprier le projet du séjour.





## Rôle de chacun

Durant le séjour, le coordinateur s'assure de la bonne conduite du séjour dans le respect du projet pédagogique et guide chaque intervenant dans la préparation du programme et des activités. Tous les soirs, après le couché des jeunes, celui-ci anime une réunion d'évaluation de la journée. Le coordinateur du séjour endosse également le rôle de formateur sur le terrain pour les animateurs en formation. Pour ceux-ci, une évaluation quotidienne formative est réalisée ainsi qu'une évaluation « certificative » en fin de séjour.

Un membre de l'équipe de cadre, en fonction de ses compétences et connaissances, est désigné pour assurer, durant le séjour, le suivi médical et l'hygiène des jeunes. Celui-ci administre les traitements médicamenteux prescrits par le médecin. Il tient également un carnet de santé dans lequel sont consignées chacune de ses interventions et observations durant le séjour afin d'assurer une information précise aux parents.

Une fiche médicale, remplie par les parents permet à l'équipe de prendre connaissances des particularités et recommandations pour chaque jeune et ainsi proposer un encadrement adapté aux besoins de chacun.

Chaque membre de l'équipe d'encadrement veille à construire avec les jeunes une relation basée sur la confiance et le respect mutuel. Des espaces de parole, formels et informels, sont proposés afin de permettre à tous de recevoir l'information nécessaire au bon fonctionnement du séjour mais également à pouvoir s'exprimer sur leur vécu. Dans un souci de gestion démocratique du séjour et des relations, les demandes des jeunes sont prises en compte et discutées tant avec, qu'entre les membres de l'équipe d'encadrement. Chaque jeune est considéré en tant que sujet-acteur de son séjour. Cette volonté de participation s'inscrit dans une considération positive inconditionnelle du jeune où celui-ci n'est enfermé dans aucune relation de soumission, de manipulation ou de séduction.

# Infrastructure et matériel

Le Relais Verlaine peut accueillir 67 personnes en séjour résidentiel. Il dispose de 12 chambres composées de 2 lits, 4 lits, 6 lits ou 8 lits

La capacité peut être augmentée, quand les conditions météorologiques le permettent, par l'installation provisoire, au sein du domaine, de tentes tout en permettant aux jeunes de se servir des équipements sanitaires du centre. Nous disposons de 2 blocs WC et de 2 Blocs douches. Par ailleurs, toutes les chambres sont équipées d'éviers et certaines de douches. Un local «chaussures» et vestiaire permet de maintenir, à l'intérieur du centre, une relative propreté nécessaire au bien-être de chacun.

Une équipe d'entretien assure le nettoyage quotidien des espaces de vie et d'activité. Néanmoins le jeune est invité à participer à certaines tâches d'entretien des espaces de vie collective (balayer sa chambre, débarrasser et nettoyer sa table après les repas).

Les repas, servis à heures fixes, sont préparés au centre en veillant à proposer des menus équilibrés respectueux des besoins et des goûts mais également des régimes alimentaires spécifiques (allergies, convictions philosophiques) des jeunes qui fréquentent le centre. Sous forme de buffet, les repas sont des moments conviviaux permettant la rencontre et le partage avec tous. Afin de respecter les différents rythmes, le petit déjeuner est proposé sous une forme étalée.

L'ensemble du domaine, propriété privée, est délimité et clôturé afin de garantir la sécurité de chacun. Cette structure à dimension familiale garantit un cadre rassurant où chacun peut trouver sa place et exister sans être noyé dans une foule anonyme.

Pour les activités et la vie de groupe, outre les espaces extérieures, nous bénéficions d'une grande salle de 140m<sup>2</sup> dans laquelle se trouvent le réfectoire et le coin salon, d'une salle polyvalente de 70m<sup>2</sup>, d'un petit local de 20m<sup>2</sup> et de 2 chalets extérieurs de 20m<sup>2</sup> également. Nous disposons également d'un local de 70 m<sup>2</sup> situé à Olloy sur Viroin.

Le domaine, d'une superficie de 50 ares met à disposition des jeunes un terrain polyvalent équipé de goals de football mais également une dalle bétonnée équipée d'un filet de volley-ball et d'un panier de basket. Un espace extérieur est également aménagé en potager ainsi que pour l'accueil permanent de quelques animaux de ferme et de basse-cour (chèvres, poules).

Le Relais Verlaine a tissé des liens d'étroite collaboration avec les structures culturelles et sportives locales afin de proposer aux jeunes des activités diverses et variées. Nous travaillons donc régulièrement avec Treignes, village des musées, le Couvidôme, le Parc Naturel Viroin-Hermeton, ferme de la Roche Madoux, Maison des jeunes...

Le centre est équipé en matériel généraliste et spécifique (activités sportives, créatives et d'expression) pour l'organisation et le bon déroulement des activités. Pour certains thèmes, les jeunes sont invités à emporter avec eux leur matériel personnel (ex : VTT). Avant le séjour, un courrier est envoyé à chacun l'informant de ce qu'il doit emmener pour le séjour. Les jeunes doivent prendre avec eux leur literie et effets personnels.



# Organisation et fonctionnement



Les jeunes sont invités à se rendre sur place le premier jour du séjour où ils seront accueillis par l'équipe d'animation. Durant ce temps d'accueil, l'équipe récolte les documents indispensables à la prise en responsabilité du jeune (fiche médicale, carte d'identité, éventuelle prescription médicale pour administrer des médicaments). Un échange a également lieu avec chaque parent afin de répondre aux questions, se présenter et rassurer si nécessaire. En cas de difficulté de mobilité, un membre de l'équipe peut se rendre à la gare avec une camionnette de l'asbl afin d'aller y chercher un jeune.



# Relation avec les parents

L'équipe porte une attention particulière à l'accueil du jeune mais également des parents lorsque ceux-ci conduisent leur enfant au centre. Cet accueil, personnalisé, permet de créer un climat de confiance et sécurisant pour chacun.

Pendant le séjour, et avec l'accord des parents concernant le droit à l'image, des photos sont postées sur les réseaux sociaux, ce qui permet aux parents d'avoir un aperçu des expériences vécues par leurs enfants.

L'équipe reste également disponible par téléphone et mail pendant le séjour afin de répondre aux questions des parents ou pour rassurer quand c'est nécessaire.



# Organisation du séjour et types d'activités

La structure générale d'une journée s'articule autour des repas et autres moments de vie quotidiennes (lever, coucher, douches, rangement des chambres, ...)

Selon le type de séjour et l'âge des participants, le temps consacré aux différentes activités peut varier.

Le planning est organisé en incluant des activités liées à la thématique choisie, des vies d'équipe, des activités libre choix appelées clubs et des grandes activités.

Les matinées sont consacrées aux activités propres au thème spécifique choisi par le jeune (Aventure, artisanat, nature et découverte, trophy sportif, ferme, expériences scientifiques, ...). Les jeunes, par groupe de tranches d'âges, sont pris en charge et encadrés par un animateur spécialiste et/ou renseigné sur la thématique et de l'animateur référent. Ce fonctionnement par animateur référent permet d'assurer la continuité dans les relations avec les jeunes et constitue pour eux un repère tout au long du séjour. En plus, des activités liées à la thématique, des moments de vie d'équipe sont également organisés pendant cette période.

Durant les autres moments de la journée, des activités en grand groupe ou de libre-choix sont proposées, toujours encadrées par les animateurs du centre. Il peut s'agir d'activités sous la conduite de l'animateur référent en fonction des intérêts et propositions des jeunes mais également d'activités liées à la découverte de la région et de l'environnement ou encore des activités sportives, ludique, créatives ou d'expression.

Des temps de repos et des temps plus libres, dans l'axe de la gratuité, sont mis en place pour permettre au jeune de se retrouver. Ces temps sont nécessaires au maintien d'un climat serein et sain pour le bon déroulement du séjour. Bien entendu, les jeunes restent, à tout moment, sous la surveillance d'un adulte.

A travers ce fonctionnement, nous voulons que le jeune se sente au maximum acteur de son séjour selon ses choix et ses envies et qu'il vive une expérience réussie durant laquelle il aura appris à s'ouvrir aux autres par les rencontres, le partage et la solidarité.



# Journée type

07h00-8h15 :	Lever
08h30 :	Petit déjeuner étalé
09h00 :	Rangement et entretien des chambres
09h30 :	Activités thématiques en alternance avec vie d'équipe
12h00 :	Activités non-dirigées en libre choix
12h30 :	Déjeuner
13h30 :	Temps de repos et/ou Activités non-dirigées en libre choix
14h00 :	Grandes activités en grand groupe ou activités en équipe
16h00 :	Goûter
16h30 :	Activité libre choix
17h45 :	Douche
18h30 :	Souper
20h00 :	Activité de soirée (équipe ou grand groupe)

**Le retour en chambre dépendra des besoins des jeunes et de leurs âges.**

**Dès 20h00 pour les plus jeunes**

**à maximum  
22h pour  
les plus âgés.**



# Vie quotidienne

La vie quotidienne est présente à tout moment pour les enfants et prend plus d'importance dans les séjours résidentiels. On y retrouve tout ce qui se répète dans un séjour, à des moments précis et rythmé par des rituels. A titre d'exemples, on peut citer les levers/couchers, les repas, les douches, le rangement des chambres, ... Quel que soit l'âge des participants, elle est nécessaire et indispensable et l'animateur accompagne les enfants/les jeunes dans ces moments. A ce titre, il veille à donner des consignes claires et s'assurer qu'elles sont suivies, il est présent, est actif, aide si c'est nécessaire et veille à la sécurité physique et morale. Ces moments s'organisent dans la convivialité, la confiance, l'échange et la bienveillance.

# Règles de vie

Le règlement d'ordre intérieur est transmis aux parents et est expliqué au jeune afin d'être informé des règles de fonctionnement du séjour et du centre. Certaines pourront être rediscutées et adaptées en fonction des situations et des interpellations des jeunes. D'autres seront non-négociables et font partie du cadre de base. En cas de non-respect de celles-ci, des sanctions peuvent être prises. L'équipe veillera à ce qu'elles soient adaptées à la situation et qu'elles soient réparatrices de l'acte commis. L'intérêt de la sanction, à nos yeux, est de faire prendre conscience à l'enfant de l'acte commis et d'y apporter une réparation. La sanction respectera également une échelle progressive.



**Durant le séjour, nous souhaitons permettre aux enfants de vivre des vacances actives et épanouissantes. Nous voulons que les parents puissent avoir confiance dans l'encadrement des jeunes, c'est pour cela que ceux-ci sont accueillis dans un climat chaleureux, d'écoute, de respect et de confiance. Tous au long du séjour, notre coordinatrice est le lien entre les enfants et les parents en cas d'urgence et les enfants peuvent recevoir et envoyer du courrier.**



# Règlement d'Ordre Intérieur

## Définition-Mission Organisation

Le Relais Verlaine (GAEL ASBL) organise des séjours accueillant des enfants âgés de 6 ans à 17 ans en internat, avec du personnel qualifié, dans les conditions fixées par l'ONE. Ces séjours sont organisés dans le respect des réglementations du Décret (c'est une association qui a pour but de favoriser le développement d'une citoyenneté critique, active et responsable, principalement chez les jeunes de 12 à 26 ans, par une prise de conscience et une connaissance des réalités de la société, des attitudes de responsabilité et de participation à la vie sociale, économique et culturelle)présenter et rassurer si nécessaire. En cas de difficulté de mobilité, un membre de l'équipe peut se rendre à la gare avec une camionnette de l'asbl afin d'aller y chercher un jeune.



# Inscriptions

L'inscription à un séjour peut s'effectuer en utilisant divers canaux de communication :

- par mail : [lerelaisverlaine@gmail.com](mailto:lerelaisverlaine@gmail.com)
- via Messenger : page GAEL asbl-Le Relais Verlaine
- par téléphone : 060/39.98.24
- via notre site internet (<https://lerelaisverlaine.com/>)

A la suite d'un contact via un canal cité ci-dessus, l'association envoie un lien vers un google form qui permet de récolter les informations nécessaires à l'inscription (données d'inscription et renseignements de santé).

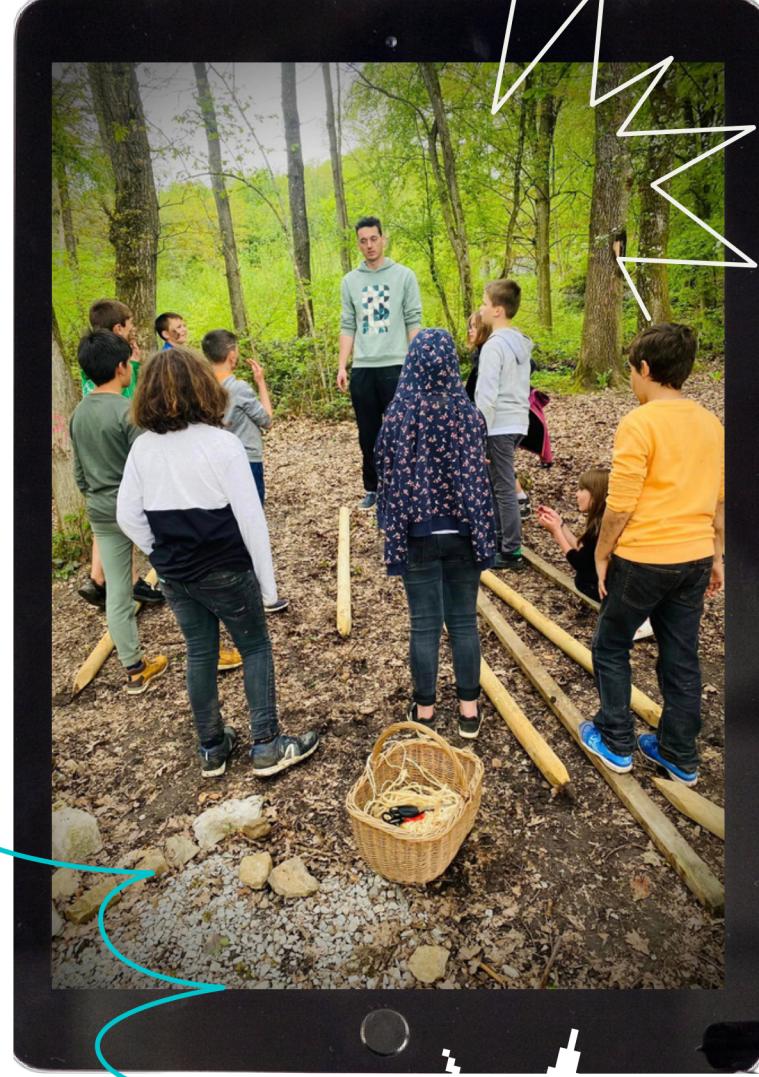
Dès la réception des données, l'inscription est confirmée et l'ensemble des informations pratiques, organisationnelles et pédagogiques sont envoyées aux parents et /ou responsables de l'enfant.

La participation financière de chaque séjour est précisée dans la brochure de promotion. Le prix comprend l'hébergement, les repas, la collation, l'encadrement, les activités, les assurances, ... et varie entre 165€ et 180€ selon les thématiques.

Le prix ne doit pas être un obstacle à la participation d'un séjour. Dès lors, n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin de réfléchir ensemble à des alternatives envisageables (comme par exemple, un échelonnement des paiements).

De plus, dans le cadre de la reconnaissance ONE, les familles peuvent obtenir une déduction fiscale de maximum 14€ par jour par enfant. Une attestation sera délivrée à l'issue du séjour et les données seront également transmises au SPF finances. Nous vous invitons également à contacter votre mutuelle pour obtenir un remboursement partiel dont le montant varie selon la mutuelle.

En cas d'annulation, sur base d'un certificat médical, le montant est remboursé. Un départ anticipé ou une arrivée tardive ne peut en aucun cas être prétexte à un remboursement ou un dédommagement quelconque.



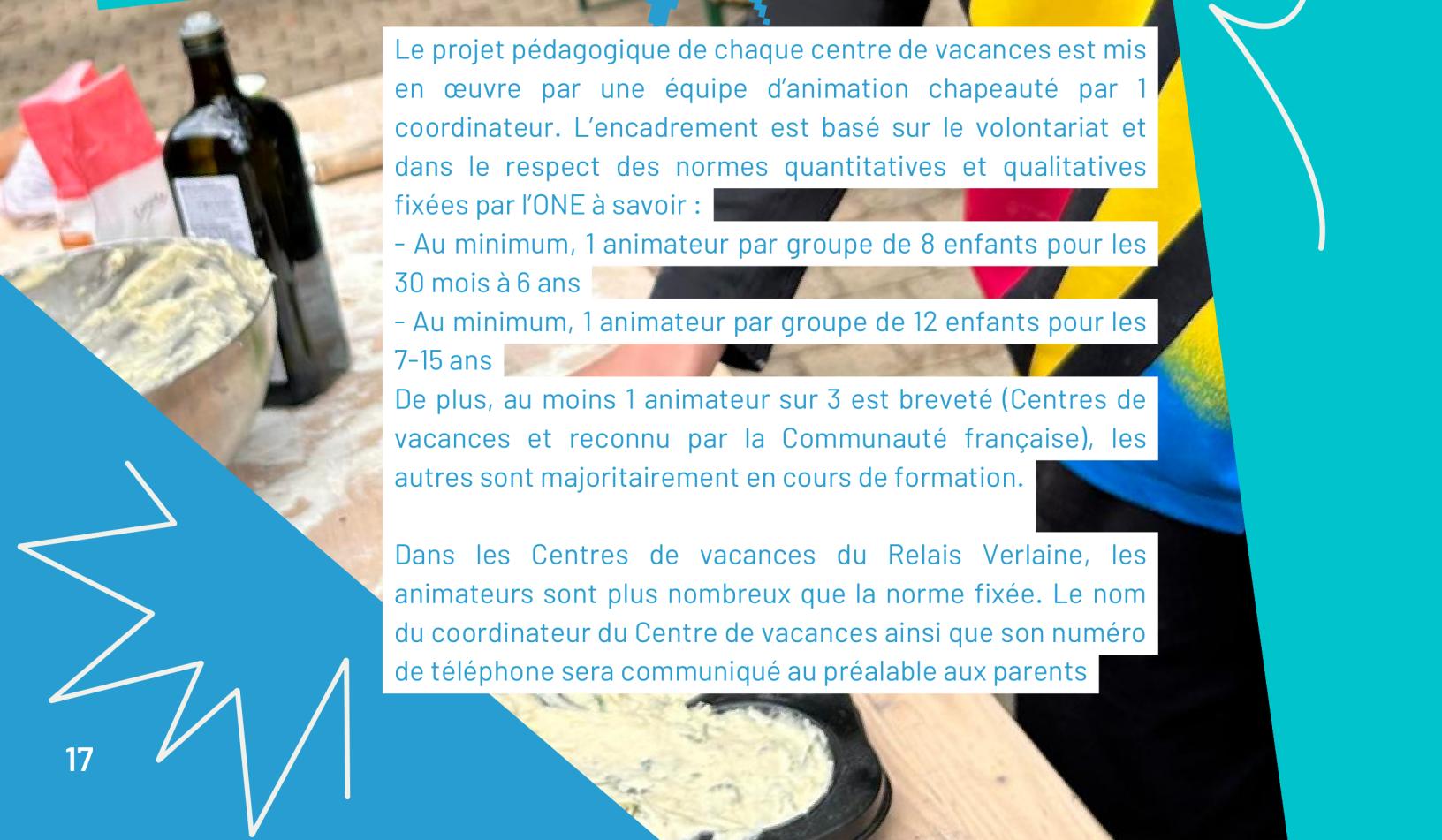
# Prix et réductions



## Dossier

Un dossier complet est téléchargeable sur le site Internet et envoyé en version papier à toute personne qui en fait la demande. Il comprend : la confirmation d'inscription, la fiche médicale, le projet pédagogique du centre de vacances, le présent ROI, des éventuelles informations complémentaires spécifiques à chaque centre de vacances.

## Equipe d'animation



Le projet pédagogique de chaque centre de vacances est mis en œuvre par une équipe d'animation chapeautée par 1 coordinateur. L'encadrement est basé sur le volontariat et dans le respect des normes quantitatives et qualitatives fixées par l'ONE à savoir :

- Au minimum, 1 animateur par groupe de 8 enfants pour les 30 mois à 6 ans
- Au minimum, 1 animateur par groupe de 12 enfants pour les 7-15 ans

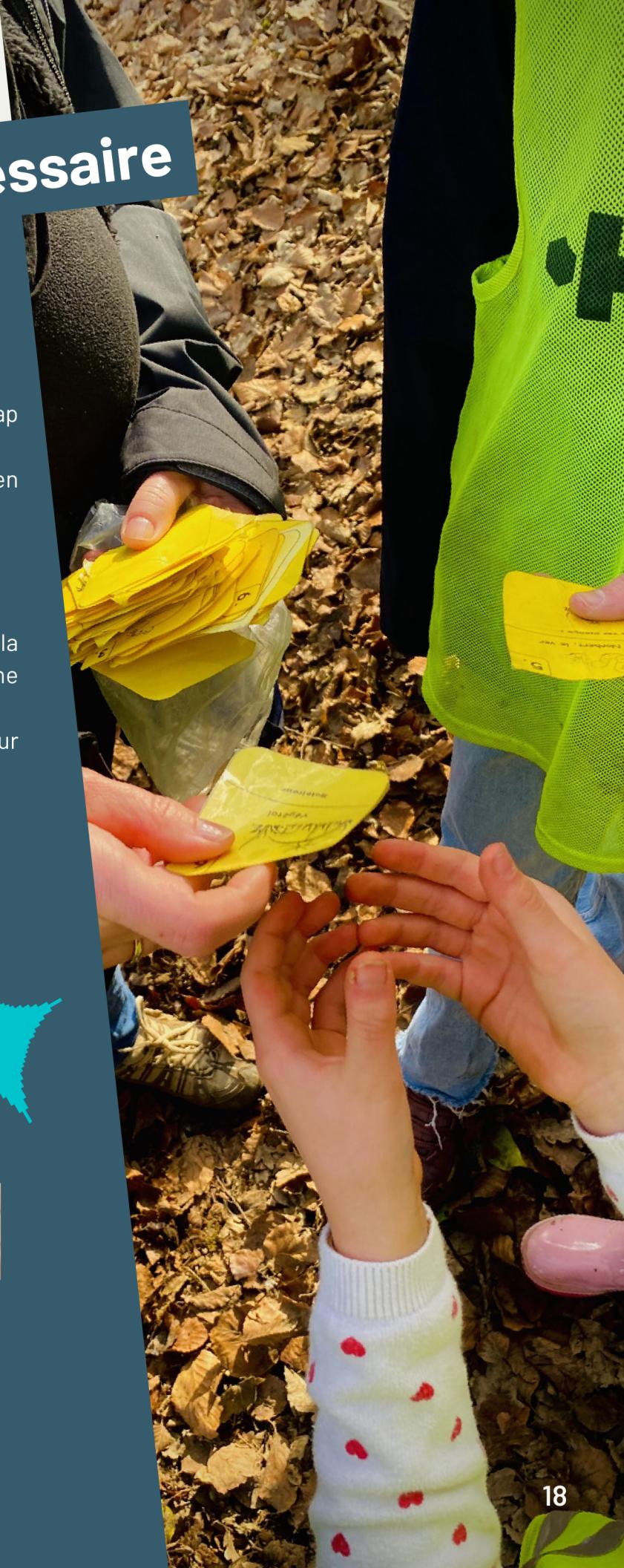
De plus, au moins 1 animateur sur 3 est breveté (Centres de vacances et reconnu par la Communauté française), les autres sont majoritairement en cours de formation.

Dans les Centres de vacances du Relais Verlaine, les animateurs sont plus nombreux que la norme fixée. Le nom du coordinateur du Centre de vacances ainsi que son numéro de téléphone sera communiqué au préalable aux parents

# Matériel nécessaire

- Un sac à dos et une gourde
- Un sac de couchage, une taie d'oreiller, un drap pour protéger le matelas
- Une valise bien équipée avec vêtements en suffisance
- Pyjama et pantoufles
- Trousse de toilette
- Maillot + bonnet de bain
- Les médicaments éventuels accompagnés de la prescription médicale (attention obligatoire même pour traitement habituel)
- Un vélo en ordre de fonctionnement + casque (pour certains types de séjour seulement)
- Crème solaire/casquette

**N'oubliez pas de marquer les vêtements de votre enfant.**



# Accueil

Le premier jour du séjour, le jeune se rend au centre où il est accueilli par l'équipe d'encadrement. Pendant ce temps, le coordinateur récolte les documents indispensables à la prise en responsabilité du jeune (éventuels médicaments et obligatoirement la prescription médicale, ...).

Un goûter est prévu pour tous.

Les parents sont invités à quitter le centre afin de permettre à l'équipe d'encadrement d'installer les jeunes dans les chambres et de présenter le séjour et les règles de vie collectives.

Les conditions d'accueil et de retour seront adaptées en cas de nécessité et communiquées le plus rapidement aux parents et/ou responsables des enfants.

# Horaires

Les parents doivent se conformer à l'horaire fixé lors de l'inscription. S'ils en sont dans l'impossibilité, il est demandé de prévenir le coordinateur du séjour le plus rapidement possible afin que celui-ci puisse s'organiser.



# Organisation du séjour

Les matinées sont consacrées aux activités propres au thème spécifique choisi par le jeune (Cirque, artisanat, nature et découverte, trophée sportif, ...). Les jeunes, par groupe de tranches d'âges, sont pris en charge et encadrés par un animateur référent spécialiste du thème. Durant les autres moments de la journée, des activités en grand groupe ou de libre-choix sont proposées, toujours encadrées par les animateurs du centre.

Il peut s'agir d'activités sous la conduite de l'animateur référent en fonction des intérêts et propositions des jeunes mais également d'activités liées à la découverte de la région et de l'environnement ou encore des activités sportives, ludique, créatives ou d'expression.

Des temps de repos et des temps plus libres, sont prévus.

Bien entendu, les jeunes restent, à tout moment, sous la surveillance d'un adulte.

En dehors des activités, la gestion de la vie quotidienne est assurée sous la conduite sous la conduite des animateurs en fonction des besoins et des rythmes des jeunes. Les temps de sommeil et de repos nécessaires sont respectés. Les animateurs sont particulièrement attentifs au respect des règles d'hygiène élémentaires.

Les repas sont organisés sous forme de buffet et dans le respect des régimes alimentaires communiqués au préalable par les parents sur la fiche médicale. Ils sont préparés au Centre de vacances en veillant à proposer des menus équilibrés et au goût des enfants. Une collation est également prévue. De l'eau est à disposition tout au long de la journée.



# Surveillance médicale

Un enfant malade non-contagieux peut être accepté sur le terrain à condition que le traitement soit fourni.

Le paracétamol est le seul médicament qui peut être administré d'initiative. Tout autre médicament doit faire l'objet d'une ordonnance médicale nominative (même s'il s'agit d'un traitement habituel). Attention que sans cette attestation, aucun médicament ne pourra être administré. En cas de problème et selon la gravité lors du séjour nous ferons appel au Dr Claes Giovanni ou nous nous rendrons au Centre de Santé des Fagnes de Chimay.



## Assurances

Durant les séjours au Relais Verlaine, les participants sont couverts en accidents corporels et en responsabilité civile.

Notre assurance couvre les accidents ou dégâts que votre enfant occasionnerait à un tiers pendant une activité. Elle prend en charge les frais médicaux et autres, dus à un accident survenu pendant le centre de vacances. Ces frais sont couverts pendant et après les animations. Néanmoins, une franchise reste toujours à votre charge.

En cas d'accident, vous serez avertis en priorité. Le coordinateur du séjour fera le nécessaire pour que tout se passe au mieux. Il rédigera les formulaires d'assurance et un dossier sera introduit auprès de notre compagnie.

Les montants couverts sont disponibles sous simple demande.

Notre assurance intervient, bien sûr, en complément du remboursement de votre mutuelle.



## Effets personnels

Le Relais Verlaine (GAEL-ASBL) décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets, d'argent ou de vêtements. Il est vivement déconseillé aux participants d'emporter des objets de valeur (GSM, console de jeux, bijoux, etc.).

L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée pour les enfants de 6 à 12 ans. Pour les 13 ans et plus, son utilisation sera réglementée et il ne sera utilisé qu'à des heures spécifiques déterminées en début de séjour. Ces moments seront sous la surveillance d'un animateur afin de tenter d'éviter toute dérive de son utilisation d'origine.

L'argent de poche n'est pas nécessaire. Rien ne pourra être acheté.

## Contrat d'activité

Les participants s'engagent à respecter le règlement du centre d'hébergement, les animateurs, les horaires, ... Tout manquement aux règles élémentaires de bonne conduite sera géré par l'équipe d'encadrement. Au besoin, ils feront appel aux parents ou responsables de l'enfant afin de trouver des solutions adaptées.

En cas d'exclusion, aucun remboursement ne sera opéré quel que soit le motif

## Droit à l'image

**Pour utiliser les photos des enfants prises lors d'un séjour à des fins non commerciales (documents internes, site internet, réseaux sociaux, ...), les parents donnent leur autorisation au préalable. Dans le cas contraire, les photos ne seront pas diffusées.**